

Image not found or type unknown



Succession Suisse - France et dette

Par **laurine37**, le **16/01/2018** à **10:20**

Bonjour,
Mon papa, de nationalité Suisse, vivait en France depuis un certain temps. Il est décédé il y a 18 mois et nous avons beaucoup d'interrogation sur la succession notamment au niveau des dettes.
Il a contracté des dettes en Suisse avant son départ pour la France qu'il n'a jamais réglé. Nous avons demandé à la Suisse un acte de défaut de bien. Sur celui-ci est noté :
Montant total des poursuites 0.00CHF
Montant total des actes de défaut de biens 22'666.95CHF
La plus ancienne dette date de 2003 et la plus récente de 2008.
Aujourd'hui, je n'arrive pas à savoir si nous devons cette somme qui ne nous est pas, jusqu'à présent, réclamée ?
Je précise que je vis en France.
En vous remerciant d'avance pour vos réponses.